

|  |
| --- |
| Règlement intérieur de la garderie St Joseph Rennes |

La garderie de l’école est un service proposé aux familles de l’école. Ce service ne nécessite pas d’inscription.

**Horaires**

La garderie fonctionne tous les jours de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 45 à 18 h 30

Les enfants seront accueillis par le personnel de l’école dans la salle de garderie à partir de 7h30 et pourront être déposés à tout moment avant l’heure d’ouverture de l’école. Les enfants devront avoir pris un petit déjeuner.

Pour les sorties, les enfants sont exclusivement remis aux parents ou aux personnes autorisées par eux par un écrit, ou figurant sur la fiche d’autorisation de rentrée.

Il est possible de venir chercher les enfants à tout moment à partir de 16 h 45 et au plus tard à 18h 30, heure de fermeture de la garderie (tous les enfants doivent avoir quitté la garderie à 18 h 30). Passé ce délai, les personnes habilitées à prendre en charge l’enfant seront contactées.

A la fin des cours d’anglais, les enfants sont récupérés au portail blanc de la cour sous la responsabilité des animateurs d’anglais ; les adultes ne se sont donc pas autorisés à pénétrer dans la salle de garderie.

**Règles à respecter**

Les enfants accueillis doivent avoir un comportement et un langage correct. Le respect et la politesse seront exigés vis-à-vis des adultes et des autres enfants. De même, le personnel de la garderie doit tout autant respecter les enfants et ne pas employer de langage ou de mots qu’il n’accepterait pas des enfants.

Les enfants doivent conserver les jeux, les livres et le matériel mis à leur disposition en bon état. Toute dégradation entrainera le paiement par les parents des réparations ou le remplacement du matériel endommagé.

La circulation dans le couloir est interdite pour les enfants et leurs familles.

Ce règlement est mise en place pour assurer le meilleur accueil possible des enfants, il est donc important que ces règles soient respectées de tous (enfants, familles).